

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/09/2020

DATE DE CONVOCATION 02/09/2020	L'an deux mille vingt Le 07 septembre à 19 heures 00, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD, <b><u>Etaient présents :</u></b> M. DELTRUC, Mme CHARPENTIER, M. DUBRAY, Mme DELTRUC, M. VAUTIER, Mme AUFFRET, Mme PLUZANSKI, M. COPIER, Mme MORHAIN, M. BESSIERE, M. BAVIERE, M. CARON, M. WISNIEWSKI, Mme MAES. <b>Formant la majorité du conseil en exercice.</b> <b><u>Absents excusés :</u></b> Mme SANSONE, Mme VAN DER BEKEN, M. BLIN, Mme DE PUERTAS JOSEPH <b><u>Pouvoir :</u></b> Mme SANSONE à Mme DELTRUC <b>SECRETARE :</b> M. BESSIERE a été élu secrétaire de séance
DATE D’AFFICHAGE 02/09/2020	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 19	
PRESENTS 15	
VOTANTS 16	

## Ouverture de la séance à 19 heures 05

### Approbation du compte rendu de la séance précédente et approbation de l'ordre du jour

#### Prolongation du contrat de délégation du service public d'eau potable

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le problème sanitaire lié au COVID-19 a engendré de nombreux retards, notamment dans la préparation de l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat d'affermage.

Il est demandé à l'Etat de nous autoriser à prolonger le contrat d'affermage 6 mois de plus par un avenant.

Le conseil municipal après débat et à l'**UNANIMITE**,

**SOLLICITE**, les services de l'Etat pour prolonger le contrat de délégation du service public d'eau potable de 6 mois.

**AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer un avenant au contrat d'affermage après accord des services de l'Etat ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

#### Signature d'un avenant n° 3 au contrat de délégation par affermage du service public d'eau potable

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que suite à la délibération précédente n°1.20 demandant la prolongation du contrat d'affermage et après accord des services de l'Etat, il est nécessaire de signer un avenant n° 3 au contrat d'affermage.

Le conseil municipal après débat et à l'**UNANIMITE**,

**AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer l'avenant n° 3 avec la SFDE ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/09/2020

## Acquisition d'un terrain cadastré XA 225 Les Friches Moussues

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite acheter la parcelle cadastrée XA 225 d'une superficie de 5023 m<sup>2</sup> afin de disposer de surface utile pour la réalisation de bâtiments d'intérêt général et plus particulièrement d'intérêt sportif.

Les consorts MILLET propose 189 870 euros.

Monsieur le Maire indique que ce prix est dans la fourchette acceptable du prix établi par les domaines il y a quelques années.

Le conseil municipal après débat et à l'**UNANIMITE**,

**AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents relatifs à cette affaire.

## Projet de réhabilitation des terrains dégradés à Boissy et Puiseux suite à l'occupation de ROMS

Monsieur le Maire explique au conseil municipal les événements qu'ont conduit à la pollution et dégradation des terrains situés au lieu-dit « La Vallée boucher ».

Dans le cadre d'une recherche de solutions et de concertations, organisées par la Préfecture du Val d'Oise, la société Enviro Conseil et Travaux (ECT) propose un plan d'action par une offre de concours proposée à la signature du Maire.

Le conseil municipal après débat et à l'**UNANIMITE**,

**AUTORISE**, Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer l'offre de concours de la société ECT et tous documents relatifs à cette affaire.

## DIVERS

### INFORMATIONS :

#### Enquête publique :

Monsieur le Maire fait part qu'une enquête publique aura lieu du 21 septembre au 23 octobre 2020.

La demande est présentée par la Société Panhard Développement en vue d'obtenir l'autorisation de réaliser et de mettre en service l'extension d'un bâtiment logistique implanté sur le territoire de la commune de Puiseux-Pontoise. Un registre est à la disposition du public à compter de l'ouverture de l'enquête.

#### Rentrée scolaire :

Monsieur le Maire informe que la rentrée scolaire s'est bien passée.

Il précise que beaucoup d'enfants n'étaient pas inscrits à la cantine. Il rappelle que les parents doivent impérativement inscrire leurs enfants la veille avant 10 heures comme l'indique le règlement.

#### Travaux extension cantine et médiathèque :

Les travaux pour la cantine devraient être terminés en début d'année prochaine (Janvier/Février). Ceux pour la médiathèque en décembre.

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/09/2020

## Logements en construction Rue Victor Hugo :

Les travaux rue Victor Hugo n'étant pas terminés, la commune ne peut pas avoir d'estimation sur le nombre d'enfants qui seront scolarisés à Boissy l'Aillerie.

## Subvention maison médicale :

Monsieur le Maire rappelle qu'une nouvelle demande de subvention a été demandée auprès de l'Etat pour l'extension de la maison médicale.

A ce jour nous n'avons aucun retour de la demande.

Madame Christine Deltruc informe qu'une réunion a eu lieu avec la Maison Pour Tous et la Médiathèque pour un projet de groupements. Le but de cette concertation est d'assembler les compétences et les connaissances de chacun pour mettre en commun certaines activités.

## Animation :

La piste aux légumes et le marché de Noël sont maintenus pour le moment malgré les conditions actuelles tout en tenant compte des règles sanitaires.

## Travaux Rue de la République :

Les marquages au sol seront refaits suite aux travaux.

## Recensement de la population :

Monsieur le Maire informe que le recensement de la population aura lieu en Janvier/Février 2021.

## Chevaux mutilés :

Monsieur Paul Dubray informe que la gendarmerie a mis en place une cellule pour les propriétaires de chevaux.

Séance levée à 20h00

Le Maire :

Michel GUIARD

Le secrétaire de séance :

Arnaud BESSIERE